

Faculté de droit

Baccalauréat en droit

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Baccalauréat en droit (LL. B.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Un curriculum vitae et une lettre de motivation sont également exigés pour les catégories de candidatures suivantes :

- candidats adultes
- candidats titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires ayant à la fois le statut de résident du Québec et celui de membre des Premières Nations ou des Inuits
- candidats qui ne sont ni titulaires ni en voie d'obtention d'un diplôme d'études collégiales ou d'un diplôme équivalent et dont le dossier universitaire compte entre 12 et 49 crédits contribuant au calcul de la cote de rendement universitaire
- candidats qui ne sont ni titulaires, ni en voie d'obtention d'un diplôme d'études collégiales ou d'un diplôme équivalent et dont le dossier universitaire compte moins de 12 crédits contribuant au calcul de la cote de rendement universitaire.

Une lettre de motivation est également exigée du candidat qui a déjà été exclu du programme.

Candidat titulaire d'un DEC technique

Le candidat titulaire d'un DEC technique est invité à vérifier sur le site des [DEC-BAC et passerelles](#) s'il peut être admis sur la base d'une entente DEC-BAC ou bénéficier d'une passerelle.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

Le nombre de places réservées aux candidats adultes est limité à trois.

Condition d'admission supplémentaire pour le candidat non francophone

Le candidat qui a fait ses études primaires et secondaires dans une autre langue que le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 600/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)

Ces résultats doivent être transmis au Bureau du registraire de l'Université Laval au plus tard le :

- 1^{er} mars pour la session d'automne

- 1^{er} novembre pour la session d'hiver

En fonction des résultats obtenus, le candidat admis pourrait avoir à réussir un cours de français correctif.

Études au Canada hors Québec

Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation.

Candidat adulte

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Le nombre de places réservé aux candidats adultes est limité à trois.

Condition d'admission supplémentaire pour le candidat non francophone

Le candidat qui a fait ses études primaires et secondaires dans une autre langue que le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 600/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE)

Ces résultats doivent être transmis au Bureau du registraire de l'Université Laval au plus tard le :

- 1^{er} mars pour la session d'automne
- 1^{er} novembre pour la session d'hiver

En fonction des résultats obtenus, le candidat admis pourrait avoir à réussir un cours de français correctif.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures
- OU baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation.

Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Le nombre de places réservé aux candidats adultes est limité à trois.

Condition d'admission supplémentaire pour le candidat non francophone

Le candidat qui a fait ses études primaires et secondaires dans une autre langue que le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 600/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE)

Ces résultats doivent être transmis au Bureau du registraire de l'Université Laval au plus tard le :

- 1^{er} mars pour la session d'automne
- 1^{er} novembre pour la session d'hiver

En fonction des résultats obtenus, le candidat admis pourrait avoir à réussir un cours de français correctif.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Contingentement - capacité d'accueil

Le baccalauréat en droit est un [programme contingenté](#) à 330 places (265 à la session d'automne et 65 à la session d'hiver). Trois places sont réservées annuellement aux candidats adultes.

Trois places hors contingent sont réservées à des athlètes d'élite.

Trois places hors contingent sont réservées aux titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires ayant à la fois le statut de résident du Québec et celui de membre des Premières Nations ou des Inuits.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Au terme du premier cycle universitaire en droit, l'étudiant devrait avoir acquis, par son programme de formation, un ensemble d'habiletés visant à l'amener d'une formation fondamentale préuniversitaire à une formation à la fois disciplinaire et intégrante. Ainsi, tout titulaire d'un grade de baccalauréat en droit devra avoir acquis:

- une discipline de l'esprit par l'apprentissage de la méthode, des concepts de base, des principes fondamentaux et des techniques de recherche propres au droit;
- la capacité de s'exprimer en termes juridiques avec logique et précision;
- l'habileté à dégager les questions de droit pertinentes et d'utiliser ses connaissances et son sens critique pour choisir les avenues et les solutions possibles;
- l'intégration des connaissances qui le rende capable de les appliquer et de les communiquer correctement;
- un esprit accru d'analyse et de synthèse;
- le goût et la capacité de continuer à acquérir des connaissances et à développer sa culture;
- l'aptitude à faire un usage diversifié de ses connaissances juridiques dans un monde caractérisé par le changement;
- l'aisance à percevoir les limites de sa discipline ou de son champ d'études et de le situer par rapport à d'autres disciplines;
- la capacité de critiquer les institutions juridiques existantes;
- la sensibilité à l'éthique et aux conséquences sociales de son action, de son rôle d'agent de transformation sociale en tant que juriste, ainsi qu'à l'interdisciplinarité et à l'internationalisation.

Concentrations

Common Law

Le programme est aussi offert sans concentration.

Passage intégré au deuxième cycle

Le passage intégré permet de commencer une scolarité de deuxième cycle, contributive à la fois au baccalauréat et à un programme de deuxième cycle, sous réserve d'une entente formelle entre les directions des deux programmes concernés. Le baccalauréat en droit offre un passage intégré avec le ou les programmes suivants :

- [Maîtrise en administration des affaires – gestion des entreprises \(M.B.A.\)](#)
- [Maîtrise en droit – avec mémoire](#)
- [Maîtrise en droit – droit international et transnational](#)
- [Maîtrise en traduction et terminologie](#)

Profil développement durable

Le [profil développement durable](#) constitue le parcours idéal pour l'étudiant qui veut approfondir ses connaissances dans l'application des concepts du développement durable et dans la compréhension de ses enjeux. Il vise à valoriser une expérience interdisciplinaire dans la résolution de problèmes tout en permettant à l'étudiant de développer ses compétences en matière de développement durable dans son domaine d'études. Le profil est constitué de 12 crédits, soit 3 crédits pour le cours obligatoire DDU-1000 Fondements du développement durable, 3 crédits pour un cours spécialisé lié à la discipline du programme de l'étudiant, 6 crédits qui peuvent prendre la forme d'un stage, d'un projet d'intervention ou d'un ou deux cours spécialisés sélectionnés à partir d'une liste préétablie.

Profil entrepreneurial

Le [profil entrepreneurial](#) entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits : trois crédits sur les fondements en entrepreneuriat, six crédits de portfolios et trois crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat.

Profil international

Dans le cadre du [profil international](#), un certain nombre de places sont offertes aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du [Bureau international](#) de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Structure du programme

Total exigé : 99 crédits

Équivalence maximum : 49 crédits

Activités de formation communes

Droit (51 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-1000	L'univers du droit	3
DRT-1001	Obligations I : contrat	3
DRT-1002	Droit constitutionnel	3
DRT-1004	Droit des personnes physiques et de la famille	3
DRT-1009	Droit international public général	3
DRT-1003	Droit des biens	3
DRT-1005	Droit administratif I	3
DRT-1008	Documentation juridique et rédaction d'une note de recherche	3
DRT-2000	Obligations II : responsabilité	3
DRT-2552	Droits et libertés de la personne	3
DRT-1006	Procédure civile I	3
DRT-1007	Droit pénal général	3
DRT-2002	Obligations III : exécution et extinction	3
DRT-2003	Droit du travail fondamental	3

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-2004	L'entreprise et ses principaux contrats	3
DRT-2005	Preuve civile	3
DRT-2006	Droit des sociétés par actions	3

Autres activités

Autres exigences (48 crédits)

Règle 1. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-2001	Droit administratif II	3
DRT-2253	Successions et libéralités	3

Règle 2. 3 à 12 crédits parmi :

Formation critique

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-2100	Histoire du droit public	3
DRT-2101	Histoire du droit privé	3
DRT-2102	Sociologie du droit	3
DRT-2103	Droit comparé	3
DRT-2104	Analyse économique du droit	3
DRT-2105	Théorie et méthodologie de la common law	3
DRT-2106	Philosophie du droit	3
DRT-2107	Analyse féministe du droit	3
DRT-2108	Éthique et déontologie de la pratique du droit	3

L'étudiant peut suivre le cours PHI-2107 à la place du cours DRT-2106. Contacter la direction de programme pour procéder au changement.

Règle 3. 3 à 15 crédits parmi :

Formation à l'expression écrite ou orale

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-2200	Rédaction et interprétation des lois	3
DRT-2202	Tribunal-école : audition en appel	3
DRT-2203	Séminaire	3
DRT-2204	Recherche dirigée et rédaction d'écrits juridiques I	3
DRT-2205	Recherche dirigée et rédaction d'écrits juridiques II	3
DRT-2207	Concours de plaidoirie - volet pratique	3
DRT-2210	Logique et argumentation juridiques	3
DRT-2221	Concours de plaidoirie - volet théorique	3

Règle 4. 3 à 27 crédits parmi :

Formation pratique

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-2201	Stage à la magistrature I	3
DRT-2208	Stage à la magistrature II	3

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-2211	Clinique de droit international pénal et humanitaire I	3
DRT-2213	Stage en milieu gouvernemental ou communautaire I	3
DRT-2214	Stage aux Cahiers de droit I	3
DRT-2215	Stage aux Cahiers de droit II	3
DRT-2216	Programme de pages à l'Assemblée nationale du Québec - volet pratique	3
DRT-2217	Programme de pages à l'Assemblée nationale du Québec - volet recherche	3
DRT-2219	Stage d'été axé sur la carrière	3
DRT-2220	Clinique fiscale	3
DRT-2222	Clinique de droit international pénal et humanitaire II	3
DRT-2223	Clinique de rédaction législative	3
DRT-2224	Clinique juridique pour entreprises en démarrage	3
DRT-2256	Stage en milieu gouvernemental ou communautaire II	3

Common law

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-2130	Droit des contrats en common law	3
DRT-2131	Droit des délits civils en common law	3
DRT-2132	Droit des biens en common law	3
DRT-2133	Droit des fiducies en common law	3

Les cours DRT-2130, DRT-2131, DRT-2132 et DRT-2133 sont également offerts en version anglaise : DRT-2134, DRT-2135, DRT-2136 et DRT-2137.

Droit international et transnational

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-2151	Droit international privé	3
DRT-2152	Droit international économique	3
DRT-2153	Droit du commerce international	3
DRT-2154	Droit international pénal, humanitaire et des droits de la personne	3
DRT-2155	Droit de l'intégration européenne	3

Droit civil

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-2250	Sûretés réelles et publicité des droits	3
DRT-2251	Contrats de vente, de louage et d'entreprise ou de service	3
DRT-2252	Droit patrimonial de la famille	3
DRT-2255	Droit de l'enfance et de la jeunesse	3
DRT-2300	Droit des assurances	3
DRT-2301	Droit de la consommation	3

Droit des affaires

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-2254	Faillite et insolvabilité	3
DRT-2303	Droit bancaire	3
DRT-2304	Droit de la concurrence	3

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-2350	Droit de la petite et moyenne entreprise	3
DRT-2352	Droit des valeurs mobilières	3

Droit fiscal

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-2400	Droit fiscal fondamental	3
DRT-2401	Fiscalité des sociétés par actions	3
DRT-2402	Planification successorale et fiscale	3

Règlement des différends en matière civile

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-2450	Procédure civile II	3
DRT-2452	Modes privés de prévention et de règlement des différends	3
DRT-3450	Approche intégrée du droit civil et de la procédure civile	3

Droit pénal

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-2500	Procédure pénale	3
DRT-2502	Infractions contre les personnes	3
DRT-2503	Infractions contre la propriété	3
DRT-2504	Détermination de la peine et pénologie	3
DRT-2505	Preuve pénale	3

Droit de la propriété intellectuelle et des technologies

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-2302	Droit d'auteur	3
DRT-2305	Droit des brevets et des marques de commerce	3
DRT-2306	Droit des technologies de l'information	3

Droit public

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-2550	Droit municipal	3
DRT-2551	Droit de l'environnement	3
DRT-2554	Aménagement durable du territoire	3
DRT-2555	Fédéralisme et partage des compétences	3
DRT-2556	Droit et procédure parlementaires	3
DRT-2557	Droit et peuples autochtones	3
DRT-2558	Droit de l'immigration	3
DRT-2650	Droit professionnel	3
DRT-2657	Droit de l'énergie, des mines et de la forêt	3

Droit du travail

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-2600	Liberté syndicale et représentation collective au travail	3
DRT-2603	Droit de la santé et de la sécurité au travail	3

Cours spéciaux et avancés

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-2652	Sujet avancé en droit I	3
DRT-2653	Sujet avancé en droit II	3
DRT-2654	Sujets spéciaux en droit I	3

Règle 5. 12 crédits parmi :

Humanités

Cours	Titre	Crédits exigés
ANT-1005	Anthropologie des familles et des parentés actuelles	3
ANT-2314	Anthropologie de la consommation	3
HST-2103	Démocratie athénienne	3
HST-2402	Histoire des femmes au Québec	3
PHI-1002	Introduction à l'éthique	3
PHI-1004	Aristote	3
PHI-2101	Kant : sa philosophie morale	3
PHI-2102	Philosophie de l'action	3
PHI-2125	Éthique sociale et économique	3
SOC-2107	Sociologie des organisations	3
THL-2008	Éthique sociale et politique	3

Criminologie et service social

Cours	Titre	Crédits exigés
ANT-1005	Anthropologie des familles et des parentés actuelles	3
ANT-2310	Anthropologie des conflits et de la violence	3
CRI-1110	Femmes, criminalité et justice	3
CRI-2015	Principes d'intervention auprès de clientèles involontaires	3
PHI-2119	Foucault	3
PSY-1104	Psychologie de la famille	3
PSY-2110	Psychologie des dépendances	3

Travail et emploi

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-1002	Travail humain	3
CSO-1200	Sociologie clinique du travail	3
MNG-2000	Gestion des ressources humaines	3
PSY-1902	Psychologie et travail	3
RLT-1001	Syndicalisme	3
RLT-1003	Travail et structure organisationnelle	3
RLT-1006	Pratiques de gestion des ressources humaines	3
RLT-1008	Économique et marché du travail I	3
RLT-3000	Convention collective	3
SOC-2105	Sociologie du travail	3

Politique et société

Cours	Titre	Crédits exigés
ANT-2100	Anthropologie politique	3

Cours	Titre	Crédits exigés
HST-2458	Culture politique au Canada et au Québec au XXe siècle	3
POL-1001	Politique et démocratie au Québec et au Canada	3
POL-1003	Démocraties et autoritarismes	3
POL-1006	Administration publique et politiques publiques	3
POL-2202	Administrations publiques canadiennes et québécoises	3
POL-2417	Parlementarisme comparé : Québec-France	3

Relations internationales et développement

Cours	Titre	Crédits exigés
ANT-2304	Anthropologie et développement	3
ECN-1110	Économie du développement	3
ECN-1140	Énergie et problèmes économiques internationaux	3
GIE-2100	Développement international : acteurs et processus	3
HST-1008	Le monde aux XIXe et XXe siècles	3
POL-1005	Relations internationales et défis de la mondialisation	3
POL-2302	Relations internationales en Europe depuis 1945	3
POL-2312	Relations internationales du Canada et du Québec	3

Diversité culturelle

Cours	Titre	Crédits exigés
ANT-1102	Anthropologie du religieux	3
ANT-1201	Le Québec : perspectives anthropologiques	3
ANT-1304	Sexualités et cultures	3
ANT-1701	Introduction aux peuples autochtones du Canada	3
ANT-1901	Diversité culturelle : contexte et enjeux	3
ANT-2307	Dossiers autochtones contemporains	3
COM-2160	Communication publique, interculturelle et internationale	3
HST-2401	Cultures religieuses au Québec	3
POL-2325	Régimes politiques, religions et laïcités dans le monde	3
SCR-2110	Les nouvelles religions au Québec	3
SOC-2113	Sociologie de la culture	3

Langues et communications

Allemand : ALL-1010 à ALL-3103

Anglais : ANL-2010 à ANL-3905

Arabe : ARA-1010 à ARA-2020

Chinois : CHN-1010 à CHN-3020

Espagnol : ESG-1010 à ESG-3010

Italien : ITL-1010 à ITL-3020

Japonais : JAP-1010 à JAP-3020

Portugais : POR-1010 à POR-3020

Russe : RUS-1010 à RUS-1020

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-1004	Journalisme et société	3
COM-1500	Communication orale en public	3
LAT-1001	Découverte du latin I	3

et tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours portant le sigle DRT, des cours correctifs en français et des cours d'anglais inférieurs à ANL-2010.

L'étudiant doit atteindre le niveau intermédiaire II en anglais (VEPT : 53) pour compléter son programme.

L'étudiant admis au profil entrepreneurial ou au profil en développement durable doit choisir les activités qui y sont prévues.

Profils

Profil développement durable (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DDU-1000	Fondements du développement durable	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-2551	Droit de l'environnement	3
DRT-2554	Aménagement durable du territoire	3

Règle 2. 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ANT-2303	Anthropologie et environnement	3
BIO-1910	Écologie et pollution	3
GGR-1006	Changements climatiques	3
MNG-2110	Développement durable et gestion des organisations	3
POL-2207	Politiques environnementales	3
SOC-2114	Environnement et société	3

Profil entrepreneurial (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
CTB-1000	Comptabilité générale	3
DRT-2304	Droit de la concurrence	3
DRT-2350	Droit de la petite et moyenne entreprise	3
ENT-2144	Transmission et relève d'entreprise	3
ENT-2145	Devenir travailleur autonome et microentrepreneur	3
MNG-1000	L'entreprise et sa gestion	3
MNG-1001	Comportement organisationnel	3
MNG-2000	Gestion des ressources humaines	3

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1DRT	Études - Profil international - Baccalauréat en droit	12 à 18

Concentrations

Common Law (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-2105	Théorie et méthodologie de la common law	3

Règle 1. 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-2130	Droit des contrats en common law	3
DRT-2131	Droit des délits civils en common law	3
DRT-2132	Droit des biens en common law	3
DRT-2133	Droit des fiducies en common law	3

Les cours DRT-2130, DRT-2131, DRT-2132 et DRT-2133 sont également offerts en version anglaise : DRT-2134, DRT-2135, DRT-2136 et DRT-2137.

Faculté de droit

Certificat en droit

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Certificat

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

Études au Canada hors Québec

Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires

Candidat adulte

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures
- OU baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 361/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 8/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme vise à permettre au non-juriste d'acquérir des connaissances, des habiletés et des aptitudes qui lui permettent de se situer par rapport à son environnement juridique et qui accroissent la qualité de ses interventions dans sa vie professionnelle.

Remarques sur les cours

Aucun cours de ce certificat ne sera crédité au programme de baccalauréat en droit.

Insertion dans un autre programme

Ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Structure du programme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Droit (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-1901	Introduction générale au droit	3
DRT-1700	Droit des obligations	3
DRT-1701	Droit public fondamental	3

Règle 1. 21 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-1710	Droit des personnes	3
DRT-1711	Droit du patrimoine privé	3
DRT-1712	Droit des administrations publiques	3
DRT-1714	Droit pénal	3
DRT-1715	Droit du travail et des associations	3
DRT-1719	Droit des services financiers	3
DRT-1720	Droit des affaires	3
DRT-1721	Introduction au droit de l'environnement et au développement durable	3
DRT-1722	Modes de règlement des différends et des litiges	3
DRT-1723	Droit international public	3
DRT-1724	Droit des ressources naturelles et de l'énergie	3
DRT-1725	Droits des peuples autochtones	3
DRT-1726	Droit de la santé et de la sécurité du travail	3
DRT-1902	Droits fondamentaux	3
DRT-1903	Législation de l'agroalimentaire	3
DRT-1909	Droit des aînés	3
DRT-1910	Droit et protection du consommateur	3

L'étudiant peut remplacer un cours de cette règle par un cours de premier cycle ne portant pas le sigle DRT.

Faculté de droit

Microprogramme en droit

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de premier cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

Études au Canada hors Québec

Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires

Candidat adulte

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures
- OU baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 361/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 8/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/EÉ).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

- Permettre au non-juriste d'acquérir des connaissances qui lui permettent de se situer par rapport à son environnement juridique et qui accroissent la qualité de ses interventions dans sa vie professionnelle.

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- [Baccalauréat multidisciplinaire](#) (formation complémentaire)
- [Certificat en droit](#)

Note – Aucun cours de ce microprogramme ne sera crédité au programme de baccalauréat en droit.

Structure du programme

Total exigé : 15 crédits

Activités de formation communes

Droit (15 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-1901	Introduction générale au droit	3

Règle 1. 12 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-1700	Droit des obligations	3
DRT-1701	Droit public fondamental	3
DRT-1710	Droit des personnes	3
DRT-1711	Droit du patrimoine privé	3
DRT-1712	Droit des administrations publiques	3
DRT-1714	Droit pénal	3
DRT-1715	Droit du travail et des associations	3
DRT-1719	Droit des services financiers	3
DRT-1720	Droit des affaires	3
DRT-1721	Introduction au droit de l'environnement et au développement durable	3
DRT-1722	Modes de règlement des différends et des litiges	3
DRT-1723	Droit international public	3
DRT-1724	Droit des ressources naturelles et de l'énergie	3
DRT-1725	Droits des peuples autochtones	3
DRT-1726	Droit de la santé et de la sécurité du travail	3
DRT-1902	Droits fondamentaux	3
DRT-1903	Législation de l'agroalimentaire	3
DRT-1909	Droit des aînés	3
DRT-1910	Droit et protection du consommateur	3

Faculté de droit

Maîtrise en droit - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise en droit (LL. M.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en droit, délivré par une université canadienne, ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui détient un baccalauréat dans une autre discipline qui, par ailleurs, est titulaire d'un certificat en droit (ou d'une formation juridique équivalente) est admissible à ce programme, dans la mesure où il y a compatibilité entre la formation et le projet d'études du candidat.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Après l'analyse du dossier d'admission, la direction de programme peut imposer une scolarité préparatoire, s'il y a lieu.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur de recherche

Le candidat devra, au cours de sa première session d'inscription, trouver un professeur qui acceptera d'agir à titre de directeur de recherche.

Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur.

Si ces conditions ne sont pas respectées, l'étudiant n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FLE-3002 Français avancé : grammaire et rédaction I (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant de lire et de comprendre des textes en anglais. L'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment cette langue pourrait éprouver des difficultés dans ses études.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (environ deux pages) dans laquelle le candidat fait part de ses champs d'intérêt et des objectifs qu'il cherche à atteindre par son projet d'études
- un avant-projet de recherche (une page) dans lequel le candidat expose son sujet de recherche
- deux lettres de recommandation
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Chaque candidature est évaluée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de la qualité de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa motivation ainsi que des ressources de la Faculté de droit.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme vise à accroître les aptitudes à la recherche juridique. Il met l'accent sur la formation méthodologique tant durant la scolarité que durant la rédaction du mémoire.

Cette maîtrise privilégie les axes d'enseignement et de recherche suivants : environnement, santé et droit; droits fondamentaux et droits collectifs; droit de l'environnement, de l'aménagement et des collectivités locales; droit des personnes et de la famille; droit et société; droit international et transnational; droit de l'entreprise.

Des cours sont également offerts dans d'autres secteurs du droit. De même, le mémoire peut porter sur tout sujet juridique qui cadre avec les vastes ressources humaines et documentaires de la Faculté.

Ce programme doit permettre à l'étudiant d'atteindre les objectifs suivants :

- acquérir une spécialité juridique et une formation avancée en méthodologie du droit;
- rendre l'étudiant capable d'utiliser ses connaissances et son expérience avec un esprit critique;
- développer l'esprit d'analyse et de synthèse;
- apprendre à présenter par écrit un travail de recherche d'une certaine complexité;
- permettre à l'étudiant de s'adapter à des situations nouvelles.

Cheminement bidualmement

Le cheminement bidualmement permet de poursuivre simultanément des études au programme de maîtrise à l'Université Laval et dans une université étrangère partenaire. Ce cheminement propose un agencement d'activités de formation qui répondent aux exigences des deux universités. L'étudiant reçoit un diplôme de chacun des établissements.

Milieus de formation

Recherchistes à la magistrature

La personne qui effectue le stage du Barreau du Québec à titre de recherchiste à la Cour d'appel du Québec ou à la Cour supérieure du Québec et qui s'inscrit à la maîtrise avec mémoire peut, à certaines conditions, obtenir une équivalence de scolarité de 9 crédits. Pour plus d'information, contacter la direction de programme.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 9 crédits

Activités de formation communes

Droit (19 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-6080	Lectures dirigées de maîtrise	3
DRT-6124	Élaboration et présentation du projet de mémoire	3
DRT-7000	Méthodologie avancée en droit	3

Règle 1. 6 à 9 crédits parmi :

Tous les cours portant le sigle DRT de niveau 6000 ou 7000 (à l'exception de la série 500 et 800).

Règle 2. 1 à 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7005	Séminaire de professeur invité I	1
DRT-7077	Séminaire de professeur invité II	1
DRT-7078	Séminaire de professeur invité III	1

Règle 3. 0 à 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7073	Séminaire en droit I	1
DRT-7074	Séminaire en droit II	1
DRT-7075	Séminaire en droit III	1
DRT-7076	Séminaire en droit IV	1

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-6811	Activité de recherche - mémoire 1	3
DRT-6812	Activité de recherche - mémoire 2	7
DRT-6813	Activité de recherche - mémoire 3	8
DRT-6814	Activité de recherche - mémoire 4	8

Faculté de droit

Maîtrise en droit - droit de l'environnement, développement durable et sécurité alimentaire

Description officielle

Diplôme

Maître en droit (LL. M.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en droit, délivré par une université canadienne, ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui détient un baccalauréat dans une autre discipline qui, par ailleurs, est titulaire d'un certificat en droit (ou d'une formation juridique équivalente) est admissible à ce programme, dans la mesure où il y a compatibilité entre la formation et le projet d'études du candidat.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

La direction de programme peut imposer une scolarité préparatoire d'un ou de plusieurs cours du baccalauréat en droit selon la spécialité choisie.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur d'essai

Le candidat devra, avant la fin de sa première année au programme, trouver un professeur qui acceptera d'agir à titre de directeur d'essai.

Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur.

Si ces conditions ne sont pas respectées, l'étudiant n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FLE-3002 Français avancé : grammaire et rédaction I (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais écrit.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (une page) présentant les champs d'intérêt et les objectifs que le candidat cherche à atteindre par son projet d'études
- deux [rapports d'appréciation](#)
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Chaque candidature est évaluée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de la qualité de son dossier scolaire, des rapports d'appréciation, de son aptitude à la rédaction, de sa motivation ainsi que des ressources de la Faculté de droit.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Cette maîtrise s'adresse à une clientèle variée qui désire acquérir une formation professionnelle spécialisée de haut niveau. Elle doit permettre à l'étudiant d'atteindre les objectifs suivants :

- acquérir une formation professionnelle spécialisée en droit de l'environnement, en développement durable et en sécurité alimentaire;
- analyser de manière critique les règles et les pratiques afférentes au droit de l'environnement, au développement durable et en sécurité alimentaire;
- s'ouvrir à l'interdisciplinarité;
- aborder les problèmes juridiques complexes dans une perspective globale en les situant dans leur contexte;
- renforcer la capacité d'analyse, l'esprit de synthèse, le raisonnement et la capacité de communiquer oralement et par écrit;
- accroître les aptitudes à la recherche juridique en traitant par écrit, de façon claire et cohérente, un problème relativement complexe.

L'essai (environ 50 pages) qui complète la scolarité du programme vise à permettre à l'étudiant de développer ses habiletés de recherche et de rédaction en approfondissant un sujet en lien avec les domaines du droit de l'environnement, du développement durable et de la sécurité alimentaire.

Cheminement bilingue

Le cheminement bilingue permet de poursuivre simultanément des études au programme de maîtrise à l'Université Laval et dans une université étrangère partenaire. Ce cheminement propose un agencement d'activités de formation qui répondent aux exigences des deux universités. L'étudiant reçoit un diplôme de chacun des établissements.

Profil international

Dans le cadre du [profil international](#), un certain nombre de places sont offertes aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du [Bureau international](#) de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 16 crédits

Activités de formation communes

Environnement, développement durable et sécurité alimentaire (45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-6123	Méthodologie de l'essai	2
DRT-6503	Essai	12

Règle 1. 21 à 27 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7001	Cours individualisé	3
DRT-7002	Diversité culturelle et développement durable en droit international	3
DRT-7004	Droit international de la mer	3
DRT-7006	Stage en droit I	3
DRT-7007	Stage en droit II	3
DRT-7015	Droit international de l'environnement	3
DRT-7021	Droit de la biodiversité	3
DRT-7026	Droit des ressources naturelles	3
DRT-7027	Droit de l'eau	3
DRT-7033	Droit de l'énergie	3
DRT-7034	Droit de l'environnement et contrôle de la pollution	3
DRT-7047	Droit pénal de l'environnement	3
DRT-7050	Droit, territoire et peuples autochtones	3
DRT-7066	Sécurité alimentaire mondiale	3
DRT-7102	Sujets spéciaux en droit de l'environnement I	3
DRT-7111	Droit et changements climatiques	3
DRT-7221	Concours de plaidoirie I	3
DRT-7222	Concours de plaidoirie II	3

Règle 2. 1 à 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7005	Séminaire de professeur invité I	1
DRT-7077	Séminaire de professeur invité II	1
DRT-7078	Séminaire de professeur invité III	1

Règle 3. 0 à 9 crédits parmi :

Tous les cours portant le sigle DRT de niveau 6000 ou 7000 (à l'exception de la série 500 et 800).

Règle 4. 3 à 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
AME-6006	Séminaire : les transports, l'environnement et la sécurité	3
AME-7033	Gestion environnementale en milieu rural	3
BIO-6900	Évolution et biodiversité	3

Cours	Titre	Crédits exigés
BIO-6901	Écologie et environnement : actualités	3
CTB-6099	Rentabilité et pilotage du développement durable	3
ECN-6951	Développement durable, ressources et environnement	3
ENV-7900	Toxicologie agroenvironnementale	3
ETH-7001	Éthiques organisationnelle, professionnelle et publique	3
GGR-7019	Géographie du système agroalimentaire	3
GGR-7023	Géographie historique : homme, environnement et temps	3
MNG-6009	Systèmes de gestion du développement durable	3
PHI-7200	Recherches en éthique médicale et environnementale	3
POL-7036	Écopolitique mondiale	3
SAP-7005	Santé environnementale	3

Tout étudiant désireux de choisir un cours hors faculté non énuméré dans cette liste peut présenter une demande motivée à la direction de programme.

Profils

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-6DRT	Études - Profil international - Maîtrise en droit	12 à 18

Faculté de droit

Maîtrise en droit - droit des affaires

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise en droit (LL. M.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en droit, délivré par une université canadienne, ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui détient un baccalauréat dans une autre discipline qui, par ailleurs, est titulaire d'un certificat en droit (ou d'une formation juridique équivalente) est admissible à ce programme, dans la mesure où il y a compatibilité entre la formation et le projet d'études du candidat.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

La direction de programme peut imposer une scolarité préparatoire d'un ou de plusieurs cours du baccalauréat en droit selon la spécialité choisie.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur d'essai

Le candidat devra, avant la fin de sa première année au programme, trouver un professeur qui acceptera d'agir à titre de directeur d'essai.

Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur.

Si ces conditions ne sont pas respectées, l'étudiant n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE)
- OU du cours FLE-3002 Français avancé : grammaire et rédaction I (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais écrit.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (une page) présentant les champs d'intérêt et les objectifs que le candidat cherche à atteindre par son projet d'études
- deux [rapports d'appréciation](#)
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Chaque candidature est évaluée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de la qualité de son dossier scolaire, des rapports d'appréciation, de son aptitude à la rédaction, de sa motivation ainsi que des ressources de la Faculté de droit.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Cette maîtrise s'adresse à une clientèle variée qui désire acquérir une formation professionnelle de haut niveau. Elle vise l'étude des dimensions juridiques de l'entreprise dans une perspective appliquée, décloisonnée et ouverte à l'interdisciplinarité. Elle se caractérise par une méthode d'enseignement active, basée sur l'étude de situations concrètes liées à la vie de l'entreprise.

Cette maîtrise doit permettre à l'étudiant d'atteindre les objectifs suivants :

- acquérir des connaissances approfondies en droit des affaires;
- renforcer les habiletés professionnelles requises, plus particulièrement la capacité d'analyse, l'esprit de synthèse, le raisonnement, le sens critique, la créativité, les aptitudes à la négociation et à la médiation, la capacité de communiquer oralement et par écrit;
- développer la conscience professionnelle et l'intégrité, de même que des comportements ou des attitudes de nature préventive, tout en tenant compte de la dimension éthique des situations;
- accroître les aptitudes à la recherche juridique en traitant par écrit, de façon claire et cohérente, un problème relativement complexe.

L'essai (environ 50 pages) qui complète la scolarité du programme vise à permettre à l'étudiant de parfaire ses habiletés de recherche et de rédaction.

Profil international

Dans le cadre du [profil international](#), un certain nombre de places sont offertes aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du [Bureau international](#) de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 16 crédits

Activités de formation communes

Droit des affaires (45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-6123	Méthodologie de l'essai	2
DRT-6502	Essai	12

Règle 1. 21 à 27 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7001	Cours individualisé	3
DRT-7006	Stage en droit I	3
DRT-7007	Stage en droit II	3
DRT-7014	Contrats commerciaux internationaux	3
DRT-7017	Création, fusion, acquisition et transmission d'entreprises	3
DRT-7022	Gouvernance de l'entreprise	3
DRT-7028	Aspects comparatifs et internationaux du droit de la concurrence	3
DRT-7029	Criminalité économique	3
DRT-7030	Droit bancaire international	3

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7034	Droit de l'environnement et contrôle de la pollution	3
DRT-7036	Droit international de l'investissement	3
DRT-7037	Droit du commerce électronique	3
DRT-7038	Droit et gestion de la santé et de la sécurité au travail	3
DRT-7039	Droit et gestion des services de santé	3
DRT-7058	Le contrat d'assurance et ses outils de régulation	3
DRT-7063	Propriété intellectuelle de l'entreprise et nouvelle économie	3
DRT-7064	Régimes de redressement des entreprises	3
DRT-7104	Sujets spéciaux en droit des affaires I	3
DRT-7105	Sujets spéciaux en droit des affaires II	3
DRT-7116	Droit des technologies de l'information et des communications	3
DRT-7117	Aspects contractuels du transfert de technologie	3
DRT-7118	Droit, technologies et sociétés	3

Règle 2. 1 à 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7005	Séminaire de professeur invité I	1
DRT-7077	Séminaire de professeur invité II	1
DRT-7078	Séminaire de professeur invité III	1

Règle 3. 0 à 9 crédits parmi :

Tous les cours portant le sigle DRT de niveau 6000 ou 7000 (à l'exception de la série 500 et 800).

Règle 4. 3 à 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
CTB-6007	Comptabilité	3
CTB-6099	Rentabilité et pilotage du développement durable	3
ETH-6002	La décision éthique	3
GSE-6003	Économie	3
GSF-6008	Finance corporative	3
GSO-6005	Opérations	3
MNG-6008	Éthique des affaires	3
MNG-6157	Comportement humain et organisation	3
MQT-6002	Aide à la décision	3
MRK-6004	Marketing	3

Tout étudiant désireux de choisir un cours hors discipline non énuméré dans cette liste peut présenter une demande motivée à la direction de programme.

Profils

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-6DRT	Études - Profil international - Maîtrise en droit	12 à 18

Faculté de droit

Maîtrise en droit - droit international et transnational

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maître en droit (LL. M.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en droit, délivré par une université canadienne, ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui détient un baccalauréat dans une autre discipline qui, par ailleurs, est titulaire d'un certificat en droit (ou d'une formation juridique équivalente) est admissible à ce programme, dans la mesure où il y a compatibilité entre la formation et le projet d'études du candidat.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

La direction de programme peut imposer une scolarité préparatoire d'un ou de plusieurs cours du baccalauréat en droit selon la spécialité choisie.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur d'essai

Le candidat devra, avant la fin de sa première année au programme, trouver un professeur qui acceptera d'agir à titre de directeur d'essai.

Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur.

Si ces conditions ne sont pas respectées, l'étudiant n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FLE-3002 Français avancé : grammaire et rédaction I (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;

- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais écrit.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (une page) présentant les champs d'intérêt et les objectifs que le candidat cherche à atteindre par son projet d'études
- deux [rapports d'appréciation](#)
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Chaque candidature est évaluée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de la qualité de son dossier scolaire, des rapports d'appréciation, de son aptitude à la rédaction, de sa motivation ainsi que des ressources de la Faculté de droit.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Cette maîtrise s'adresse à une clientèle variée qui désire acquérir une formation professionnelle spécialisée de haut niveau.

Elle doit permettre à l'étudiant d'atteindre les objectifs suivants :

- acquérir une formation professionnelle spécialisée en droit international et transnational;
- analyser, de manière critique, les règles et les pratiques afférentes au droit international et transnational;
- s'ouvrir à l'interdisciplinarité;
- renforcer la capacité d'analyse, l'esprit de synthèse, le raisonnement et l'habileté à communiquer oralement et par écrit;
- accroître les aptitudes à la recherche juridique en traitant par écrit, de façon claire et cohérente, un problème relativement complexe.

L'essai (environ 50 pages) qui complète la scolarité du programme vise à permettre à l'étudiant de développer ses habiletés de recherche et de rédaction.

Cheminement bidualmement

Le cheminement bidualmement permet de poursuivre simultanément des études au programme de maîtrise à l'Université Laval et dans une université étrangère partenaire. Ce cheminement propose un agencement d'activités de formation qui répondent aux exigences des deux universités. L'étudiant reçoit un diplôme de chacun des établissements.

Profil international

Dans le cadre du [profil international](#), un certain nombre de places sont offertes aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du [Bureau international](#) de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 16 crédits

Activités de formation communes

Droit international et transnational (45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-6123	Méthodologie de l'essai	2
DRT-6504	Essai	12

Règle 1. 21 à 27 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7001	Cours individualisé	3
DRT-7002	Diversité culturelle et développement durable en droit international	3
DRT-7004	Droit international de la mer	3
DRT-7006	Stage en droit I	3
DRT-7007	Stage en droit II	3
DRT-7011	Clinique de droit international pénal et humanitaire I	3
DRT-7012	Droit de l'Organisation mondiale du commerce	3
DRT-7014	Contrats commerciaux internationaux	3
DRT-7015	Droit international de l'environnement	3
DRT-7018	Droit international des droits de la personne	3
DRT-7019	Droit international du travail	3
DRT-7020	Droit de l'Union européenne	3
DRT-7021	Droit de la biodiversité	3
DRT-7023	Droit international de la culture	3
DRT-7024	Droit international pénal	3
DRT-7028	Aspects comparatifs et internationaux du droit de la concurrence	3
DRT-7030	Droit bancaire international	3
DRT-7036	Droit international de l'investissement	3
DRT-7040	Droit européen des droits de la personne	3
DRT-7041	Droit international de la propriété intellectuelle	3
DRT-7043	Droit international des droits économiques, sociaux et culturels	3
DRT-7044	Droit international des réfugiés	3
DRT-7045	Droit international humanitaire	3
DRT-7062	Procédure et preuve en droit international pénal	3
DRT-7066	Sécurité alimentaire mondiale	3
DRT-7110	Clinique de droit international pénal et humanitaire II	3
DRT-7113	Analyse juridique des accords régionaux d'intégration économique	3
DRT-7124	Droit de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada)	3
DRT-7221	Concours de plaidoirie I	3
DRT-7222	Concours de plaidoirie II	3

Règle 2. 1 à 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7005	Séminaire de professeur invité I	1
DRT-7077	Séminaire de professeur invité II	1
DRT-7078	Séminaire de professeur invité III	1

Règle 3. 0 à 6 crédits parmi :

Tous les cours portant le sigle DRT de niveau 6000 ou 7000 (à l'exception de la série 500 et 800).

Règle 4. 3 à 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ECN-6958	Pauvreté et développement économique	3
ECN-7950	Politiques canadiennes et québécoises du commerce extérieur	3
ETH-7001	Éthiques organisationnelle, professionnelle et publique	3
GGR-7019	Géographie du système agroalimentaire	3
GIE-6000	Données fondamentales de la mondialisation	3
GIE-6001	Gestion de projets en développement international et action humanitaire	3
POL-7001	Analyse de la politique étrangère et des interventions internationales	3
POL-7023	Politique étrangère des États-Unis	3
POL-7025	Management public	3
POL-7026	Parlementarisme	3
POL-7034	Institutions internationales	3
POL-7035	Politique et société en Afrique	3
POL-7036	Écopolitique mondiale	3

Tout étudiant désireux de choisir un cours hors discipline non énuméré dans cette liste peut présenter une demande motivée à la direction de programme.

Profils

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-6DRT	Études - Profil international - Maîtrise en droit	12 à 18

Faculté de droit

Maîtrise en droit - droits fondamentaux

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maître en droit (LL. M.)

Sessions d'admission

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en droit, délivré par une université canadienne, ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui détient un baccalauréat dans une autre discipline qui, par ailleurs, est titulaire d'un certificat en droit (ou d'une formation juridique équivalente) est admissible à ce programme, dans la mesure où il y a compatibilité entre la formation et le projet d'études du candidat.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

La direction de programme peut imposer une scolarité préparatoire d'un ou de plusieurs cours du baccalauréat en droit selon la spécialité choisie.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur d'essai

Le candidat devra, avant la fin de sa première année au programme, trouver un professeur qui acceptera d'agir à titre de directeur d'essai.

Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur.

Si ces conditions ne sont pas respectées, l'étudiant n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FLE-3002 Français avancé : grammaire et rédaction I (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais écrit.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (une page) présentant les champs d'intérêt et les objectifs que le candidat cherche à atteindre par son projet d'études
- deux [rapports d'appréciation](#)
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Chaque candidature est évaluée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de la qualité de son dossier scolaire, des rapports d'appréciation, de son aptitude à la rédaction, de sa motivation ainsi que des ressources de la Faculté de droit.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Cette maîtrise s'adresse à une clientèle variée qui désire acquérir une formation professionnelle spécialisée de haut niveau.

Elle doit permettre à l'étudiant d'atteindre les objectifs suivants :

- acquérir une formation professionnelle pratique spécialisée en droits fondamentaux;
- analyser de manière critique les règles et les pratiques afférentes aux droits fondamentaux;
- s'ouvrir au droit comparé et à l'interdisciplinarité;
- renforcer la capacité d'analyse, l'esprit de synthèse, le raisonnement et la capacité de communiquer oralement et par écrit;
- accroître les aptitudes à la recherche juridique en traitant par écrit, de façon claire et cohérente, un problème relativement complexe.

L'essai (environ 50 pages) qui complète la scolarité du programme vise à permettre à l'étudiant de développer ses habiletés de recherche et de rédaction.

Profil international

Dans le cadre du [profil international](#), un certain nombre de places sont offertes aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du [Bureau international](#) de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 16 crédits

Activités de formation communes

Droits fondamentaux (45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-6123	Méthodologie de l'essai	2
DRT-6501	Essai	12

Règle 1. 21 à 27 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7002	Diversité culturelle et développement durable en droit international	3
DRT-7006	Stage en droit I	3
DRT-7007	Stage en droit II	3
DRT-7011	Clinique de droit international pénal et humanitaire I	3
DRT-7013	Libertés fondamentales	3
DRT-7018	Droit international des droits de la personne	3
DRT-7019	Droit international du travail	3
DRT-7023	Droit international de la culture	3
DRT-7024	Droit international pénal	3
DRT-7029	Criminalité économique	3
DRT-7039	Droit et gestion des services de santé	3
DRT-7040	Droit européen des droits de la personne	3
DRT-7043	Droit international des droits économiques, sociaux et culturels	3
DRT-7044	Droit international des réfugiés	3
DRT-7045	Droit international humanitaire	3
DRT-7049	Droit public avancé	3
DRT-7050	Droit, territoire et peuples autochtones	3
DRT-7052	Égalité et discrimination	3
DRT-7055	Justice pénale I	3
DRT-7056	Justice pénale II	3
DRT-7062	Procédure et preuve en droit international pénal	3
DRT-7066	Sécurité alimentaire mondiale	3
DRT-7100	Sujets spéciaux : droits fondamentaux I	3
DRT-7114	Clinique de droit de la culture et du droit d'auteur I	3
DRT-7115	Clinique de droit de la culture et du droit d'auteur II	3
DRT-7221	Concours de plaidoirie I	3
DRT-7222	Concours de plaidoirie II	3

Règle 2. 1 à 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7005	Séminaire de professeur invité I	1
DRT-7077	Séminaire de professeur invité II	1
DRT-7078	Séminaire de professeur invité III	1

Règle 3. 0 à 9 crédits parmi :

Tous les cours portant le sigle DRT de niveau 6000 ou 7000 (à l'exception de la série 500 et 800).

Règle 4. 3 à 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ECN-6958	Pauvreté et développement économique	3
ETH-7001	Éthiques organisationnelle, professionnelle et publique	3
GGR-7004	Géographie culturelle	3
PHI-7202	Droit, éthique et société	3
PHI-7206	Questions de métaéthique	3
POL-7035	Politique et société en Afrique	3

Cours	Titre	Crédits exigés
POL-7036	Écopolitique mondiale	3
POL-7042	Questions stratégiques contemporaines	3
SVS-7005	Études féministes : théories, enjeux et pratiques	3
SVS-7017	Diversité sexuelle et intervention sociale	3
SVS-7018	Immigration, intégration et intervention sociale	3

Tout étudiant désireux de suivre un cours hors discipline non énuméré dans cette liste peut présenter une demande motivée à la direction de programme.

Profils

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-6DRT	Études - Profil international - Maîtrise en droit	12 à 18

Faculté de droit

Maîtrise en droit notarial

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise en droit (LL. M.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat doit détenir un baccalauréat en droit d'une université québécoise ou de la Faculté de droit - Section de droit civil de l'Université d'Ottawa, ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat en droit d'un autre établissement que l'Université Laval n'est pas automatiquement admissible (voir scolarité préparatoire).

Un candidat qui détient un diplôme en droit d'une université étrangère doit, préalablement à une demande d'admission, soumettre une demande de reconnaissance de diplôme ou de formation à la [Chambre des notaires du Québec](#).

Scolarité préparatoire

La direction de programme recommande fortement au candidat d'avoir préalablement réussi les cours en droit de premier cycle dans les matières suivantes :

- droit patrimonial de la famille
- libéralités et successions
- financement et sûretés
- droit fiscal
- droit des biens

Autrement, il y aura lieu de considérer une scolarité préparatoire en ces domaines.

De plus, une formation en certaines matières est pertinente :

- droit international privé
- contrats de vente, de louage, d'entreprise et de service
- droit de la faillite
- droit des assurances
- aménagement durable du territoire

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Exigences linguistiques

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle pour la réussite de ce programme.

Même si la connaissance du français n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant de lire, de comprendre et de rédiger des textes en français. Le candidat qui ne maîtrise pas suffisamment cette langue éprouvera des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'assurer d'avoir une bonne compréhension du français et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences linguistiques en cours de formation (par exemple, à l'[École de langues de l'Université Laval](#)).

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions

Sélection

La sélection des candidats est effectuée sur la base de la qualité du dossier soumis. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission au programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque candidature est évaluée par la direction de programme, qui tient compte de la préparation antérieure du candidat, de la qualité de son dossier scolaire, de sa motivation et de ses chances de réussite.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Contingentement - capacité d'accueil

La maîtrise en droit notarial a une [capacité d'accueil limitée](#) à 50 places.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

Le programme assure une formation globale, continue et cohérente des futurs notaires. Il permet ainsi une meilleure préparation à l'exercice de la profession et une protection accrue du public. Les activités pédagogiques de celui-ci reposent sur l'accès à des savoirs et à des savoir-faire contextualisés. Elles favorisent notamment la construction de la pensée critique du futur notaire en regard du droit notarial, compétence essentielle à l'exercice du notariat.

Objectifs

Les objectifs généraux de ce programme sont :

- d'approfondir et d'intégrer les connaissances juridiques enseignées au baccalauréat en droit;
- d'acquérir des connaissances juridiques approfondies nécessaires à l'exercice de la profession, notamment en droit immobilier, en planification et liquidation successorales ainsi qu'en droit des affaires;
- de transposer des connaissances théoriques en milieu professionnel, entre autres par l'analyse de situations juridiques et par la résolution de problèmes juridiques;
- de maîtriser les habiletés requises pour l'exercice de la profession en faisant, par exemple, preuve de minutie et de rigueur, en adoptant des méthodes de travail efficaces et en utilisant son temps judicieusement;

- d'intégrer les principes de l'éthique et de la déontologie de la profession, tels le respect du secret professionnel, l'impartialité, l'obligation d'agir avec honnêteté, franchise et objectivité;
- de promouvoir et d'appliquer une approche préventive en insérant, par exemple, à l'acte des clauses permettant de recourir à des modes alternatifs de prévention et de règlements des différends tels que la médiation;
- de faire preuve d'attitudes et de comportements attendus dans un milieu professionnel en étant, par exemple, courtois, ponctuel et assidu, en démontrant un sens de la clientèle et en entretenant des rapports interpersonnels harmonieux.

Ordre professionnel

La réussite de cette maîtrise est l'une des conditions essentielles fixées par la [Chambre des notaires du Québec](#) pour être admis à l'exercice de la profession.

Durée et régime d'études

L'étudiant doit compléter ce programme dans les trois années à compter de la date de sa première session d'inscription. Deux cheminements sont possibles :

- un cheminement régulier d'une durée de 16 mois
- un cheminement allégé d'une durée de 28 mois, offert sous certaines conditions

Remarques sur les cours

Cours

Les cours de droit notarial composant le volet I du programme (36 crédits) sont offerts à l'automne et à l'hiver. La formation théorique vise à parfaire et à compléter les connaissances juridiques relevant des matières essentielles à la pratique du droit notarial. Le volet 2 comprend la formation notariale appliquée (6 crédits); sous forme d'études de cas, les trois cours se déroulent de façon intensive à l'été. Pour être autorisé à s'inscrire au stage, l'étudiant doit avoir réussi l'ensemble des cours en maintenant une moyenne de cheminement minimale de 2,67 sur 4,33.

Stage

Le programme comporte un stage en milieu professionnel d'une durée de 16 semaines, d'au moins 35 heures par semaine. Le stage s'effectue auprès d'un notaire dans un milieu traditionnel, c'est-à-dire dans une étude notariale ou dans un environnement juridique non traditionnel. Un stage peut se dérouler, à titre d'exemple, auprès du Curateur public, au ministère de la Justice ou au greffe d'une ville dans la mesure où ce milieu non traditionnel permet l'atteinte des compétences visées par la formation. L'étudiant est responsable de trouver un milieu de stage et de le faire approuver par la direction de programme. Une seule reprise d'un stage échoué est permise.

Travail de rédaction

À la fin du stage, l'étudiant doit produire un rapport de stage. Ce dernier est composé de deux parties. La première présente le milieu de stage, expose les tâches réalisées par le stagiaire, contient une sélection de travaux significatifs et variés, incluant la description du contexte professionnel ayant donné lieu à chacun de ces travaux, fait le constat découlant des expériences professionnelles, fait la démonstration concluante du développement de chacune des compétences visées et de l'atteinte de tous les objectifs du stage et dresse un bilan de l'expérience de stage et de l'encadrement reçu. La deuxième partie comporte une réflexion théorique ou analytique suscitée par une question soulevée ou un problème rencontré en cours de stage.

Structure du programme

Total exigé : 54 crédits

Équivalence maximum : 21 crédits

Activités de formation communes

Droit notarial (54 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-6130	Pratique notariale	3
DRT-6132	Financement et sûretés	3
DRT-6133	Modalités et démembrements de la propriété	3
DRT-6134	Droit patrimonial de la famille	2

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-6135	Droit successoral	2
DRT-6136	Protection des personnes	2
DRT-6137	Examen des titres	3
DRT-6139	Droit des sociétés et baux commerciaux	3
DRT-6140	Droit fiscal et taxes à la consommation	3
DRT-6142	Patrimoines d'affectation	1
DRT-6143	Procédure non contentieuse	1
DRT-6155	Publicité des droits	2
DRT-6156	Mutations de propriété	2
DRT-6157	Droit international privé	2
DRT-6158	Aménagement et protection du territoire	3
DRT-6159	Prévention et règlement des différends	1
DRT-6200	Études de cas en droit immobilier	2
DRT-6201	Études de cas en planification et liquidation successorales	2
DRT-6202	Études de cas en droit des affaires	2
DRT-6500	Stage en droit notarial	12

Faculté de droit

Diplôme d'études supérieures spécialisées en droit - droit de l'environnement, développement durable et sécurité alimentaire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en droit, délivré par une université canadienne, ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat dans une autre discipline qui, par ailleurs, est titulaire d'un certificat en droit (ou d'une formation juridique équivalente) est admissible à ce programme.

Le candidat qui possède une combinaison d'études et d'expérience jugée équivalente peut être admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

La direction de programme peut imposer une scolarité préparatoire comportant un ou plusieurs cours de premier cycle.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE)
- OU du cours FLE-3002 Français avancé : grammaire et rédaction I (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Connaissance de l'anglais

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais écrit.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (une page) dans laquelle le candidat énonce ses champs d'intérêt et les objectifs visés en poursuivant des études de deuxième cycle
- deux [rapports d'appréciation](#)
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Chaque candidature est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat et de l'ensemble de son dossier.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce diplôme d'études supérieures spécialisées s'adresse à une clientèle variée qui désire acquérir une formation professionnelle spécialisée de haut niveau. Il doit permettre à l'étudiant d'atteindre les objectifs suivants :

- acquérir une formation professionnelle spécialisée en droit de l'environnement, en développement durable et en sécurité alimentaire;

- analyser de manière critique les règles et les pratiques afférentes au droit de l'environnement, au développement durable et en sécurité alimentaire;
- s'ouvrir à l'interdisciplinarité;
- aborder les problèmes juridiques complexes dans une perspective globale en les situant dans leur contexte;
- renforcer la capacité d'analyse, l'esprit de synthèse, le raisonnement et la capacité de communiquer oralement et par écrit.

Structure du programme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Environnement, développement durable et sécurité alimentaire (30 crédits)

Règle 1. 18 crédits parmi :

Cours de cheminement

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7001	Cours individualisé	3
DRT-7002	Diversité culturelle et développement durable en droit international	3
DRT-7004	Droit international de la mer	3
DRT-7006	Stage en droit I	3
DRT-7007	Stage en droit II	3
DRT-7015	Droit international de l'environnement	3
DRT-7021	Droit de la biodiversité	3
DRT-7026	Droit des ressources naturelles	3
DRT-7027	Droit de l'eau	3
DRT-7033	Droit de l'énergie	3
DRT-7034	Droit de l'environnement et contrôle de la pollution	3
DRT-7047	Droit pénal de l'environnement	3
DRT-7050	Droit, territoire et peuples autochtones	3
DRT-7057	La responsabilité civile et les nouveaux risques	3
DRT-7066	Sécurité alimentaire mondiale	3
DRT-7102	Sujets spéciaux en droit de l'environnement I	3
DRT-7111	Droit et changements climatiques	3
DRT-7221	Concours de plaidoirie I	3
DRT-7222	Concours de plaidoirie II	3

Règle 2. 0 à 6 crédits parmi :

Cours hors cheminement

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7011	Clinique de droit international pénal et humanitaire I	3
DRT-7012	Droit de l'Organisation mondiale du commerce	3
DRT-7013	Libertés fondamentales	3
DRT-7014	Contrats commerciaux internationaux	3
DRT-7016	Sujets spéciaux I	3
DRT-7017	Création, fusion, acquisition et transmission d'entreprises	3

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7018	Droit international des droits de la personne	3
DRT-7019	Droit international du travail	3
DRT-7020	Droit de l'Union européenne	3
DRT-7022	Gouvernance de l'entreprise	3
DRT-7023	Droit international de la culture	3
DRT-7024	Droit international pénal	3
DRT-7028	Aspects comparatifs et internationaux du droit de la concurrence	3
DRT-7029	Criminalité économique	3
DRT-7030	Droit bancaire international	3
DRT-7031	Droit civil avancé	3
DRT-7032	Droit contemporain des contrats	3
DRT-7036	Droit international de l'investissement	3
DRT-7037	Droit du commerce électronique	3
DRT-7038	Droit et gestion de la santé et de la sécurité au travail	3
DRT-7039	Droit et gestion des services de santé	3
DRT-7040	Droit européen des droits de la personne	3
DRT-7041	Droit international de la propriété intellectuelle	3
DRT-7043	Droit international des droits économiques, sociaux et culturels	3
DRT-7044	Droit international des réfugiés	3
DRT-7045	Droit international humanitaire	3
DRT-7049	Droit public avancé	3
DRT-7052	Égalité et discrimination	3
DRT-7055	Justice pénale I	3
DRT-7056	Justice pénale II	3
DRT-7058	Le contrat d'assurance et ses outils de régulation	3
DRT-7062	Procédure et preuve en droit international pénal	3
DRT-7063	Propriété intellectuelle de l'entreprise et nouvelle économie	3
DRT-7064	Régimes de redressement des entreprises	3
DRT-7068	Théories féministes du droit	3
DRT-7100	Sujets spéciaux : droits fondamentaux I	3
DRT-7104	Sujets spéciaux en droit des affaires I	3
DRT-7105	Sujets spéciaux en droit des affaires II	3
DRT-7106	Sujets spéciaux en droit international et transnational I	3
DRT-7110	Clinique de droit international pénal et humanitaire II	3
DRT-7113	Analyse juridique des accords régionaux d'intégration économique	3
DRT-7114	Clinique de droit de la culture et du droit d'auteur I	3
DRT-7115	Clinique de droit de la culture et du droit d'auteur II	3
DRT-7116	Droit des technologies de l'information et des communications	3
DRT-7117	Aspects contractuels du transfert de technologie	3
DRT-7118	Droit, technologies et sociétés	3
DRT-7119	Clinique en droit des technologies de l'information et des communications I	3
DRT-7120	Clinique en droit des technologies de l'information et des communications II	3

Règle 3. 6 à 12 crédits parmi :

Cours hors faculté

Cours	Titre	Crédits exigés
AME-6006	Séminaire : les transports, l'environnement et la sécurité	3
AME-7033	Gestion environnementale en milieu rural	3
BIO-6900	Évolution et biodiversité	3
BIO-6901	Écologie et environnement : actualités	3
CTB-6099	Rentabilité et pilotage du développement durable	3
ECN-6951	Développement durable, ressources et environnement	3
ENV-7900	Toxicologie agroenvironnementale	3
ETH-7001	Éthiques organisationnelle, professionnelle et publique	3
GGR-7016	Analyse géographique des problèmes contemporains	3
GGR-7019	Géographie du système agroalimentaire	3
GGR-7023	Géographie historique : homme, environnement et temps	3
MNG-6009	Systèmes de gestion du développement durable	3
PHI-7200	Recherches en éthique médicale et environnementale	3
POL-7036	Écopolitique mondiale	3
SAP-7005	Santé environnementale	3

Tout étudiant désireux de choisir un cours hors faculté non énuméré dans cette liste peut présenter une demande motivée à la direction de programme.

Faculté de droit

Diplôme d'études supérieures spécialisées en droit - droit des affaires

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en droit, délivré par une université canadienne, ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat dans une autre discipline qui, par ailleurs, est titulaire d'un certificat en droit (ou d'une formation juridique équivalente) est admissible à ce programme.

Le candidat qui possède une combinaison d'études et d'expérience jugée équivalente peut être admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

La direction de programme peut imposer une scolarité préparatoire comportant un ou plusieurs cours de premier cycle.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FLE-3002 Français avancé : grammaire et rédaction I (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Connaissance de l'anglais

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais écrit.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (une page) dans laquelle le candidat énonce ses champs d'intérêt et les objectifs visés en poursuivant des études de deuxième cycle
- deux [rapports d'appréciation](#)
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Chaque candidature est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat et de l'ensemble de son dossier.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Le diplôme d'études supérieures spécialisées en droit - droit des affaires s'adresse à une clientèle variée qui désire acquérir une formation professionnelle de haut niveau. Il vise l'étude des dimensions juridiques de l'entreprise dans une perspective appliquée, décloisonnée et ouverte à l'interdisciplinarité. Il se caractérise par une méthode d'enseignement active, basée sur l'étude de situations concrètes liées à la vie de l'entreprise.

Ce programme doit permettre à l'étudiant d'atteindre les objectifs suivants :

- acquérir des connaissances approfondies en droit des affaires;
- renforcer les habiletés professionnelles requises, plus particulièrement la capacité d'analyse, l'esprit de synthèse, le raisonnement, le sens critique, la créativité, les aptitudes à la négociation et à la médiation, la capacité de communiquer oralement et par écrit;
- développer la conscience professionnelle et l'intégrité, de même que des comportements ou des attitudes de nature préventive, tout en tenant compte de la dimension éthique des situations;
- accroître les aptitudes à la recherche juridique en traitant par écrit, de façon claire et cohérente, un problème relativement complexe.

Structure du programme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Droit des affaires (30 crédits)

Règle 1. 21 crédits parmi :

Cours en droit des affaires

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7001	Cours individualisé	3
DRT-7006	Stage en droit I	3
DRT-7007	Stage en droit II	3
DRT-7014	Contrats commerciaux internationaux	3
DRT-7017	Création, fusion, acquisition et transmission d'entreprises	3
DRT-7022	Gouvernance de l'entreprise	3
DRT-7028	Aspects comparatifs et internationaux du droit de la concurrence	3
DRT-7029	Criminalité économique	3
DRT-7030	Droit bancaire international	3
DRT-7034	Droit de l'environnement et contrôle de la pollution	3
DRT-7036	Droit international de l'investissement	3
DRT-7037	Droit du commerce électronique	3
DRT-7038	Droit et gestion de la santé et de la sécurité au travail	3
DRT-7039	Droit et gestion des services de santé	3
DRT-7057	La responsabilité civile et les nouveaux risques	3
DRT-7058	Le contrat d'assurance et ses outils de régulation	3
DRT-7063	Propriété intellectuelle de l'entreprise et nouvelle économie	3
DRT-7064	Régimes de redressement des entreprises	3
DRT-7104	Sujets spéciaux en droit des affaires I	3
DRT-7105	Sujets spéciaux en droit des affaires II	3

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7116	Droit des technologies de l'information et des communications	3
DRT-7117	Aspects contractuels du transfert de technologie	3
DRT-7118	Droit, technologies et sociétés	3

Règle 2. 6 crédits parmi :

Cours en droit hors spécialité

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7002	Diversité culturelle et développement durable en droit international	3
DRT-7004	Droit international de la mer	3
DRT-7011	Clinique de droit international pénal et humanitaire I	3
DRT-7012	Droit de l'Organisation mondiale du commerce	3
DRT-7013	Libertés fondamentales	3
DRT-7015	Droit international de l'environnement	3
DRT-7016	Sujets spéciaux I	3
DRT-7018	Droit international des droits de la personne	3
DRT-7019	Droit international du travail	3
DRT-7020	Droit de l'Union européenne	3
DRT-7021	Droit de la biodiversité	3
DRT-7023	Droit international de la culture	3
DRT-7024	Droit international pénal	3
DRT-7026	Droit des ressources naturelles	3
DRT-7027	Droit de l'eau	3
DRT-7031	Droit civil avancé	3
DRT-7032	Droit contemporain des contrats	3
DRT-7033	Droit de l'énergie	3
DRT-7040	Droit européen des droits de la personne	3
DRT-7041	Droit international de la propriété intellectuelle	3
DRT-7043	Droit international des droits économiques, sociaux et culturels	3
DRT-7044	Droit international des réfugiés	3
DRT-7045	Droit international humanitaire	3
DRT-7047	Droit pénal de l'environnement	3
DRT-7049	Droit public avancé	3
DRT-7050	Droit, territoire et peuples autochtones	3
DRT-7052	Égalité et discrimination	3
DRT-7055	Justice pénale I	3
DRT-7056	Justice pénale II	3
DRT-7062	Procédure et preuve en droit international pénal	3
DRT-7066	Sécurité alimentaire mondiale	3
DRT-7068	Théories féministes du droit	3
DRT-7100	Sujets spéciaux : droits fondamentaux I	3
DRT-7102	Sujets spéciaux en droit de l'environnement I	3
DRT-7106	Sujets spéciaux en droit international et transnational I	3
DRT-7110	Clinique de droit international pénal et humanitaire II	3
DRT-7113	Analyse juridique des accords régionaux d'intégration économique	3

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7114	Clinique de droit de la culture et du droit d'auteur I	3
DRT-7115	Clinique de droit de la culture et du droit d'auteur II	3
DRT-7221	Concours de plaidoirie I	3
DRT-7222	Concours de plaidoirie II	3

Règle 3. 3 crédits parmi :

Cours hors discipline

Cours	Titre	Crédits exigés
CTB-6007	Comptabilité	3
CTB-6099	Rentabilité et pilotage du développement durable	3
ETH-6002	La décision éthique	3
GSE-6003	Économie	3
GSF-6008	Finance corporative	3
GSO-6005	Opérations	3
MNG-6008	Éthique des affaires	3
MNG-6157	Comportement humain et organisation	3
MQT-6002	Aide à la décision	3
MRK-6004	Marketing	3

Tout étudiant désireux de choisir un cours hors discipline non énuméré dans cette liste peut présenter une demande motivée à la direction de programme.

Faculté de droit

Diplôme d'études supérieures spécialisées en droit - droit international et transnational

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en droit, délivré par une université canadienne, ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat dans une autre discipline qui, par ailleurs, est titulaire d'un certificat en droit (ou d'une formation juridique équivalente) est admissible à ce programme.

Le candidat qui possède une combinaison d'études et d'expérience jugée équivalente peut être admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

La direction de programme peut imposer une scolarité préparatoire comportant un ou plusieurs cours de premier cycle.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FLE-3002 Français avancé : grammaire et rédaction I (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Connaissance de l'anglais

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais écrit.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (une page) dans laquelle le candidat énonce ses champs d'intérêt et les objectifs visés en poursuivant des études de deuxième cycle
- deux [rapports d'appréciation](#)
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Chaque candidature est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat et de l'ensemble de son dossier.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Le diplôme d'études supérieures spécialisées en droit - droit international et transnational s'adresse à une clientèle variée qui désire acquérir une formation professionnelle spécialisée de haut niveau.

Il doit permettre à l'étudiant d'atteindre les objectifs suivants :

- acquérir une formation professionnelle spécialisée en droit international et transnational;
- analyser, de manière critique, les règles et les pratiques afférentes au droit international et transnational;
- s'ouvrir à l'interdisciplinarité;
- renforcer la capacité d'analyse, l'esprit de synthèse, le raisonnement et l'habileté à communiquer oralement et par écrit;
- accroître les aptitudes à la recherche juridique en traitant par écrit, de façon claire et cohérente, un problème relativement complexe.

Structure du programme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Droit international et transnational (30 crédits)

Règle 1. 21 crédits parmi :

Cours en droit international et transnational

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7001	Cours individualisé	3
DRT-7002	Diversité culturelle et développement durable en droit international	3
DRT-7004	Droit international de la mer	3
DRT-7006	Stage en droit I	3
DRT-7007	Stage en droit II	3
DRT-7011	Clinique de droit international pénal et humanitaire I	3
DRT-7012	Droit de l'Organisation mondiale du commerce	3
DRT-7014	Contrats commerciaux internationaux	3
DRT-7015	Droit international de l'environnement	3
DRT-7018	Droit international des droits de la personne	3
DRT-7019	Droit international du travail	3
DRT-7020	Droit de l'Union européenne	3
DRT-7021	Droit de la biodiversité	3
DRT-7023	Droit international de la culture	3
DRT-7024	Droit international pénal	3
DRT-7028	Aspects comparatifs et internationaux du droit de la concurrence	3
DRT-7030	Droit bancaire international	3
DRT-7036	Droit international de l'investissement	3
DRT-7040	Droit européen des droits de la personne	3
DRT-7041	Droit international de la propriété intellectuelle	3
DRT-7043	Droit international des droits économiques, sociaux et culturels	3
DRT-7044	Droit international des réfugiés	3
DRT-7045	Droit international humanitaire	3
DRT-7062	Procédure et preuve en droit international pénal	3

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7066	Sécurité alimentaire mondiale	3
DRT-7106	Sujets spéciaux en droit international et transnational I	3
DRT-7110	Clinique de droit international pénal et humanitaire II	3
DRT-7113	Analyse juridique des accords régionaux d'intégration économique	3
DRT-7221	Concours de plaidoirie I	3
DRT-7222	Concours de plaidoirie II	3

Règle 2. 6 crédits parmi :

Cours en droit hors spécialité

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7013	Libertés fondamentales	3
DRT-7016	Sujets spéciaux I	3
DRT-7017	Création, fusion, acquisition et transmission d'entreprises	3
DRT-7022	Gouvernance de l'entreprise	3
DRT-7026	Droit des ressources naturelles	3
DRT-7027	Droit de l'eau	3
DRT-7029	Criminalité économique	3
DRT-7031	Droit civil avancé	3
DRT-7032	Droit contemporain des contrats	3
DRT-7033	Droit de l'énergie	3
DRT-7034	Droit de l'environnement et contrôle de la pollution	3
DRT-7037	Droit du commerce électronique	3
DRT-7038	Droit et gestion de la santé et de la sécurité au travail	3
DRT-7039	Droit et gestion des services de santé	3
DRT-7047	Droit pénal de l'environnement	3
DRT-7049	Droit public avancé	3
DRT-7050	Droit, territoire et peuples autochtones	3
DRT-7052	Égalité et discrimination	3
DRT-7055	Justice pénale I	3
DRT-7056	Justice pénale II	3
DRT-7057	La responsabilité civile et les nouveaux risques	3
DRT-7058	Le contrat d'assurance et ses outils de régulation	3
DRT-7063	Propriété intellectuelle de l'entreprise et nouvelle économie	3
DRT-7064	Régimes de redressement des entreprises	3
DRT-7068	Théories féministes du droit	3
DRT-7100	Sujets spéciaux : droits fondamentaux I	3
DRT-7102	Sujets spéciaux en droit de l'environnement I	3
DRT-7104	Sujets spéciaux en droit des affaires I	3
DRT-7105	Sujets spéciaux en droit des affaires II	3
DRT-7114	Clinique de droit de la culture et du droit d'auteur I	3
DRT-7115	Clinique de droit de la culture et du droit d'auteur II	3
DRT-7116	Droit des technologies de l'information et des communications	3
DRT-7117	Aspects contractuels du transfert de technologie	3
DRT-7118	Droit, technologies et sociétés	3

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7119	Clinique en droit des technologies de l'information et des communications I	3
DRT-7120	Clinique en droit des technologies de l'information et des communications II	3

Règle 3. 3 crédits parmi :

Cours hors discipline

Cours	Titre	Crédits exigés
ECN-6958	Pauvreté et développement économique	3
ECN-7950	Politiques canadiennes et québécoises du commerce extérieur	3
ETH-7001	Éthiques organisationnelle, professionnelle et publique	3
GGR-7019	Géographie du système agroalimentaire	3
GIE-6000	Données fondamentales de la mondialisation	3
GIE-6001	Gestion de projets en développement international et action humanitaire	3
POL-7001	Analyse de la politique étrangère et des interventions internationales	3
POL-7023	Politique étrangère des États-Unis	3
POL-7025	Management public	3
POL-7026	Parlementarisme	3
POL-7034	Institutions internationales	3
POL-7035	Politique et société en Afrique	3
POL-7036	Écopolitique mondiale	3

Tout étudiant désireux de choisir un cours hors discipline non énuméré dans cette liste peut présenter une demande motivée à la direction de programme.

Faculté de droit

Diplôme d'études supérieures spécialisées en droit - droits fondamentaux

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en droit, délivré par une université canadienne, ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat dans une autre discipline qui, par ailleurs, est titulaire d'un certificat en droit (ou d'une formation juridique équivalente) est admissible à ce programme.

Le candidat qui possède une combinaison d'études et d'expérience jugée équivalente peut être admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

La direction de programme peut imposer une scolarité préparatoire comportant un ou plusieurs cours de premier cycle.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FLE-3002 Français avancé : grammaire et rédaction I (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française

Connaissance de l'anglais

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais écrit.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (une page) dans laquelle le candidat énonce ses champs d'intérêt et les objectifs visés en poursuivant des études de deuxième cycle
- deux [rapports d'appréciation](#)
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Chaque candidature est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat et de l'ensemble de son dossier.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Le diplôme d'études supérieures spécialisées en droit - droits fondamentaux s'adresse à une clientèle variée qui désire acquérir une formation professionnelle spécialisée de haut niveau.

Il doit permettre à l'étudiant d'atteindre les objectifs suivants :

- acquérir une formation professionnelle pratique spécialisée en droits fondamentaux;
- analyser de manière critique les règles et les pratiques afférentes aux droits fondamentaux;
- s'ouvrir au droit comparé et à l'interdisciplinarité;
- renforcer la capacité d'analyse, l'esprit de synthèse, le raisonnement et la capacité de communiquer oralement et par écrit;
- accroître les aptitudes à la recherche juridique en traitant par écrit, de façon claire et cohérente, un problème relativement complexe.

Structure du programme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Droits fondamentaux (30 crédits)

Règle 1. 21 crédits parmi :

Cours en droits fondamentaux

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7002	Diversité culturelle et développement durable en droit international	3
DRT-7006	Stage en droit I	3
DRT-7007	Stage en droit II	3
DRT-7011	Clinique de droit international pénal et humanitaire I	3
DRT-7013	Libertés fondamentales	3
DRT-7018	Droit international des droits de la personne	3
DRT-7019	Droit international du travail	3
DRT-7023	Droit international de la culture	3
DRT-7024	Droit international pénal	3
DRT-7029	Criminalité économique	3
DRT-7039	Droit et gestion des services de santé	3
DRT-7040	Droit européen des droits de la personne	3
DRT-7043	Droit international des droits économiques, sociaux et culturels	3
DRT-7044	Droit international des réfugiés	3
DRT-7045	Droit international humanitaire	3
DRT-7049	Droit public avancé	3
DRT-7050	Droit, territoire et peuples autochtones	3
DRT-7052	Égalité et discrimination	3
DRT-7055	Justice pénale I	3

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7056	Justice pénale II	3
DRT-7062	Procédure et preuve en droit international pénal	3
DRT-7066	Sécurité alimentaire mondiale	3
DRT-7068	Théories féministes du droit	3
DRT-7100	Sujets spéciaux : droits fondamentaux I	3
DRT-7114	Clinique de droit de la culture et du droit d'auteur I	3
DRT-7115	Clinique de droit de la culture et du droit d'auteur II	3
DRT-7221	Concours de plaidoirie I	3
DRT-7222	Concours de plaidoirie II	3

Règle 2. 6 crédits parmi :

Cours en droit hors spécialité

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7001	Cours individualisé	3
DRT-7004	Droit international de la mer	3
DRT-7012	Droit de l'Organisation mondiale du commerce	3
DRT-7014	Contrats commerciaux internationaux	3
DRT-7015	Droit international de l'environnement	3
DRT-7016	Sujets spéciaux I	3
DRT-7017	Création, fusion, acquisition et transmission d'entreprises	3
DRT-7020	Droit de l'Union européenne	3
DRT-7021	Droit de la biodiversité	3
DRT-7022	Gouvernance de l'entreprise	3
DRT-7026	Droit des ressources naturelles	3
DRT-7027	Droit de l'eau	3
DRT-7028	Aspects comparatifs et internationaux du droit de la concurrence	3
DRT-7030	Droit bancaire international	3
DRT-7031	Droit civil avancé	3
DRT-7032	Droit contemporain des contrats	3
DRT-7033	Droit de l'énergie	3
DRT-7034	Droit de l'environnement et contrôle de la pollution	3
DRT-7036	Droit international de l'investissement	3
DRT-7037	Droit du commerce électronique	3
DRT-7038	Droit et gestion de la santé et de la sécurité au travail	3
DRT-7041	Droit international de la propriété intellectuelle	3
DRT-7047	Droit pénal de l'environnement	3
DRT-7057	La responsabilité civile et les nouveaux risques	3
DRT-7058	Le contrat d'assurance et ses outils de régulation	3
DRT-7063	Propriété intellectuelle de l'entreprise et nouvelle économie	3
DRT-7064	Régimes de redressement des entreprises	3
DRT-7102	Sujets spéciaux en droit de l'environnement I	3
DRT-7104	Sujets spéciaux en droit des affaires I	3
DRT-7105	Sujets spéciaux en droit des affaires II	3
DRT-7106	Sujets spéciaux en droit international et transnational I	3

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7110	Clinique de droit international pénal et humanitaire II	3
DRT-7113	Analyse juridique des accords régionaux d'intégration économique	3
DRT-7116	Droit des technologies de l'information et des communications	3
DRT-7117	Aspects contractuels du transfert de technologie	3
DRT-7118	Droit, technologies et sociétés	3
DRT-7119	Clinique en droit des technologies de l'information et des communications I	3
DRT-7120	Clinique en droit des technologies de l'information et des communications II	3

Règle 3. 3 crédits parmi :

Cours hors discipline

Cours	Titre	Crédits exigés
ECN-6958	Pauvreté et développement économique	3
ETH-7001	Éthiques organisationnelle, professionnelle et publique	3
GGR-7004	Géographie culturelle	3
PHI-7202	Droit, éthique et société	3
PHI-7206	Questions de métaéthique	3
POL-7033	Mouvements sociaux et idéologies politiques	3
POL-7035	Politique et société en Afrique	3
POL-7036	Écopolitique mondiale	3
POL-7042	Questions stratégiques contemporaines	3
SVS-7005	Études féministes : théories, enjeux et pratiques	3
SVS-7017	Diversité sexuelle et intervention sociale	3
SVS-7018	Immigration, intégration et intervention sociale	3

Tout étudiant désireux de suivre un cours hors discipline non énuméré dans cette liste peut présenter une demande motivée à la direction de programme.

Faculté de droit

Microprogramme de deuxième cycle en droit - droit civil

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en droit, délivré par une université canadienne, ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat dans une autre discipline qui, par ailleurs, est titulaire d'un certificat en droit (ou d'une formation juridique équivalente) est admissible à ce microprogramme.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE)
- OU du cours FLE-3002 Français avancé : grammaire et rédaction I (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (une page) dans laquelle le candidat énonce ses champs d'intérêts et les objectifs visés en poursuivant ce microprogramme
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Chaque candidature est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat et de l'ensemble de son dossier.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Date limite de dépôt

Il est possible de déposer une demande d'admission en tout temps. Toutefois, la date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Objectifs

Ce microprogramme permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances spécialisées et approfondies en droit civil.

Durée et régime d'études

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents et peut uniquement être suivi à temps partiel.

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants si l'étudiant répond aux exigences d'admission :

- Diplôme d'études supérieures spécialisées en droit
- Maîtrise en droit
- [Maîtrise en droit – avec mémoire](#)

Structure du programme

Total exigé : 12 crédits

Activités de formation communes

Droit civil (12 crédits)

Règle 1. 12 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7014	Contrats commerciaux internationaux	3
DRT-7031	Droit civil avancé	3
DRT-7032	Droit contemporain des contrats	3
DRT-7037	Droit du commerce électronique	3
DRT-7057	La responsabilité civile et les nouveaux risques	3
DRT-7058	Le contrat d'assurance et ses outils de régulation	3
DRT-7117	Aspects contractuels du transfert de technologie	3

Faculté de droit

Microprogramme de deuxième cycle en droit - droit de l'environnement et développement durable

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en droit, délivré par une université canadienne, ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat dans une autre discipline qui, par ailleurs, est titulaire d'un certificat en droit (ou d'une formation juridique équivalente) est admissible à ce microprogramme.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE)
- OU du cours FLE-3002 Français avancé : grammaire et rédaction I (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (une page) dans laquelle le candidat énonce ses champs d'intérêts et les objectifs visés en poursuivant ce microprogramme
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Chaque candidature est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat et de l'ensemble de son dossier.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Date limite de dépôt

Il est possible de déposer une demande d'admission en tout temps. Toutefois, la date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Objectifs

Ce microprogramme permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances spécialisées et approfondies en droit de l'environnement et en développement durable.

Durée et régime d'études

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents et peut uniquement être suivi à temps partiel.

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants si l'étudiant répond aux exigences d'admission :

- Diplôme d'études supérieures spécialisées en droit
- Maîtrise en droit
- [Maîtrise en droit – avec mémoire](#)

Structure du programme

Total exigé : 12 crédits

Activités de formation communes

Droit de l'environnement et développement durable (12 crédits)

Règle 1. 12 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7002	Diversité culturelle et développement durable en droit international	3
DRT-7015	Droit international de l'environnement	3
DRT-7021	Droit de la biodiversité	3
DRT-7026	Droit des ressources naturelles	3
DRT-7027	Droit de l'eau	3
DRT-7033	Droit de l'énergie	3
DRT-7034	Droit de l'environnement et contrôle de la pollution	3
DRT-7047	Droit pénal de l'environnement	3
DRT-7102	Sujets spéciaux en droit de l'environnement I	3

Faculté de droit

Microprogramme de deuxième cycle en droit - droit des affaires

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en droit, délivré par une université canadienne, ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat dans une autre discipline qui, par ailleurs, est titulaire d'un certificat en droit (ou d'une formation juridique équivalente) est admissible à ce microprogramme.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE)
- OU du cours FLE-3002 Français avancé : grammaire et rédaction I (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (une page) dans laquelle le candidat énonce ses champs d'intérêts et les objectifs visés en poursuivant ce microprogramme
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Chaque candidature est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat et de l'ensemble de son dossier.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Date limite de dépôt

Il est possible de déposer une demande d'admission en tout temps. Toutefois, la date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Objectifs

Ce microprogramme permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances spécialisées et approfondies en droit des affaires.

Durée et régime d'études

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents et peut uniquement être suivi à temps partiel.

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- [Diplôme d'études supérieures spécialisées en droit – droit des affaires](#)
- [Diplôme d'études supérieures spécialisées en droit – droit international et transnational](#)
- [Maîtrise en droit – avec mémoire](#)
- [Maîtrise en droit – droit des affaires](#)
- [Maîtrise en droit – droit international et transnational](#)

Structure du programme

Total exigé : 12 crédits

Activités de formation communes

Droit des affaires (12 crédits)

Règle 1. 12 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7014	Contrats commerciaux internationaux	3
DRT-7017	Création, fusion, acquisition et transmission d'entreprises	3
DRT-7022	Gouvernance de l'entreprise	3
DRT-7028	Aspects comparatifs et internationaux du droit de la concurrence	3
DRT-7029	Criminalité économique	3
DRT-7030	Droit bancaire international	3
DRT-7036	Droit international de l'investissement	3
DRT-7037	Droit du commerce électronique	3
DRT-7059	L'entreprise et ses modes de financement	3
DRT-7063	Propriété intellectuelle de l'entreprise et nouvelle économie	3
DRT-7064	Régimes de redressement des entreprises	3
DRT-7104	Sujets spéciaux en droit des affaires I	3
DRT-7105	Sujets spéciaux en droit des affaires II	3
DRT-7116	Droit des technologies de l'information et des communications	3
DRT-7117	Aspects contractuels du transfert de technologie	3
DRT-7118	Droit, technologies et sociétés	3

Faculté de droit

Microprogramme de deuxième cycle en droit - droit des technologies de l'information et des communications

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en droit, délivré par une université canadienne, ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat dans une autre discipline qui, par ailleurs, est titulaire d'un certificat en droit (ou d'une formation juridique équivalente) est admissible à ce microprogramme.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE)
- OU du cours FLE-3002 Français avancé : grammaire et rédaction I (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (une page) dans laquelle le candidat énonce ses champs d'intérêts et les objectifs visés en poursuivant ce microprogramme
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Chaque candidature est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat et de l'ensemble de son dossier.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce microprogramme permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances spécialisées et approfondies en droit des technologies de l'information et des communications.

Durée et régime d'études

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents et peut uniquement être suivi à temps partiel.

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants si l'étudiant répond aux exigences d'admission :

- Diplôme d'études supérieures spécialisées en droit
- Maîtrise en droit
- [Maîtrise en droit – avec mémoire](#)

Structure du programme

Total exigé : 12 crédits

Activités de formation communes

Droit des technologies de l'information et des communications (12 crédits)

Règle 1. 12 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7037	Droit du commerce électronique	3
DRT-7063	Propriété intellectuelle de l'entreprise et nouvelle économie	3
DRT-7070	Protection et sécurité des données personnelles à l'ère du numérique	3
DRT-7116	Droit des technologies de l'information et des communications	3
DRT-7117	Aspects contractuels du transfert de technologie	3
DRT-7118	Droit, technologies et sociétés	3
DRT-7119	Clinique en droit des technologies de l'information et des communications I	3
DRT-7120	Clinique en droit des technologies de l'information et des communications II	3
DRT-7121	Séminaire en droit des technologies de l'information et des communications I	1
DRT-7122	Séminaire en droit des technologies de l'information et des communications II	2
DRT-7123	Séminaire en droit des technologies de l'information et des communications III	3

Faculté de droit

Microprogramme de deuxième cycle en droit - droit international des droits de la personne

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en droit, délivré par une université canadienne, ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat dans une autre discipline qui, par ailleurs, est titulaire d'un certificat en droit (ou d'une formation juridique équivalente) est admissible à ce microprogramme.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FLE-3002 Français avancé : grammaire et rédaction I (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (une page) dans laquelle le candidat énonce ses champs d'intérêts et les objectifs visés en poursuivant ce microprogramme
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Chaque candidature est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat et de l'ensemble de son dossier.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Date limite de dépôt

Il est possible de déposer une demande d'admission en tout temps. Toutefois, la date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Objectifs

Ce microprogramme permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances spécialisées et approfondies en droit international pénal, en droit humanitaire et en droits de la personne.

Durée et régime d'études

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents et peut uniquement être suivi à temps partiel.

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants si l'étudiant répond aux exigences d'admission :

- Diplôme d'études supérieures spécialisées en droit
- Maîtrise en droit
- [Maîtrise en droit – avec mémoire](#)

Structure du programme

Total exigé : 12 crédits

Activités de formation communes

Droit international des droits de la personne (12 crédits)

Règle 1. 12 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7011	Clinique de droit international pénal et humanitaire I	3
DRT-7018	Droit international des droits de la personne	3
DRT-7019	Droit international du travail	3
DRT-7023	Droit international de la culture	3
DRT-7024	Droit international pénal	3
DRT-7040	Droit européen des droits de la personne	3
DRT-7042	Droit international de l'enfance	3
DRT-7043	Droit international des droits économiques, sociaux et culturels	3
DRT-7044	Droit international des réfugiés	3
DRT-7045	Droit international humanitaire	3
DRT-7062	Procédure et preuve en droit international pénal	3
DRT-7066	Sécurité alimentaire mondiale	3
DRT-7110	Clinique de droit international pénal et humanitaire II	3

Faculté de droit

Microprogramme de deuxième cycle en droit - droit international économique

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en droit, délivré par une université canadienne, ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat dans une autre discipline qui, par ailleurs, est titulaire d'un certificat en droit (ou d'une formation juridique équivalente) est admissible à ce microprogramme.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE)
- OU du cours FLE-3002 Français avancé : grammaire et rédaction I (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (une page) dans laquelle le candidat énonce ses champs d'intérêts et les objectifs visés en poursuivant ce microprogramme
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Chaque candidature est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat et de l'ensemble de son dossier.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Date limite de dépôt

Il est possible de déposer une demande d'admission en tout temps. Toutefois, la date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Objectifs

Ce microprogramme permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances spécialisées et approfondies en droit international économique.

Durée et régime d'études

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents et peut uniquement être suivi à temps partiel.

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants si l'étudiant répond aux exigences d'admission :

- Diplôme d'études supérieures spécialisées en droit
- Maîtrise en droit
- [Maîtrise en droit – avec mémoire](#)

Structure du programme

Total exigé : 12 crédits

Activités de formation communes

Droit international économique (12 crédits)

Règle 1. 12 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7012	Droit de l'Organisation mondiale du commerce	3
DRT-7020	Droit de l'Union européenne	3
DRT-7036	Droit international de l'investissement	3
DRT-7041	Droit international de la propriété intellectuelle	3
DRT-7113	Analyse juridique des accords régionaux d'intégration économique	3

Faculté de droit

Microprogramme de deuxième cycle en droit - droit public

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en droit, délivré par une université canadienne, ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat dans une autre discipline qui, par ailleurs, est titulaire d'un certificat en droit (ou d'une formation juridique équivalente) est admissible à ce microprogramme.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FLE-3002 Français avancé : grammaire et rédaction I (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (une page) dans laquelle le candidat énonce ses champs d'intérêts et les objectifs visés en poursuivant ce microprogramme
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Chaque candidature est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat et de l'ensemble de son dossier.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

Il est possible de déposer une demande d'admission en tout temps. Toutefois, la date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Objectifs

Ce microprogramme permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances spécialisées et approfondies en droit constitutionnel, en droit administratif et en droit pénal.

Durée et régime d'études

Ce programme s'adresse principalement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents et peut uniquement être suivi à temps partiel.

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants si l'étudiant répond aux exigences d'admission :

- Diplôme d'études supérieures spécialisées en droit
- Maîtrise en droit
- [Maîtrise en droit – avec mémoire](#)

Structure du programme

Total exigé : 12 crédits

Activités de formation communes

Droit public (12 crédits)

Règle 1. 12 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7013	Libertés fondamentales	3
DRT-7049	Droit public avancé	3
DRT-7050	Droit, territoire et peuples autochtones	3
DRT-7052	Égalité et discrimination	3
DRT-7055	Justice pénale I	3
DRT-7056	Justice pénale II	3
DRT-7100	Sujets spéciaux : droits fondamentaux I	3
DRT-7118	Droit, technologies et sociétés	3

Faculté de droit

Microprogramme de deuxième cycle en droit - légistique

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en droit, délivré par une université canadienne, ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat dans une autre discipline qui, par ailleurs, est titulaire d'un certificat en droit (ou d'une formation juridique équivalente) est admissible à ce microprogramme.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Expérience professionnelle

Outre le baccalauréat, le candidat doit aussi posséder au moins deux années d'expérience en milieu de travail. Dans le cas contraire, la candidature peut être considérée selon les places disponibles dans le microprogramme.

Exigences linguistiques

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FLE-3002 Français avancé : grammaire et rédaction I (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (une page) dans laquelle le candidat énonce ses champs d'intérêts et les objectifs visés en poursuivant ce microprogramme
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français

Sélection

Chaque candidature est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat et de l'ensemble de son dossier.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en droit - légistique offre une formation professionnelle et pratique dans le domaine de la rédaction des lois et des règlements. À l'issue de cette formation, l'étudiant aura :

- acquis, sous l'angle légistique, des connaissances relatives à différents domaines du droit;

- approfondi la théorie du droit en lien avec les principes de la communication linguistique nécessaires à la rédaction de textes normatifs;
- acquis les compétences techniques nécessaires à la conception et à la rédaction des textes législatifs ou réglementaires.

Durée et régime d'études

Ce programme de 12 crédits est offert à distance et peut uniquement être suivi à temps partiel.

Structure du programme

Total exigé : 12 crédits

Activités de formation communes

Légistique (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-6096	Légistique I	3
DRT-6097	Légistique II	3
DRT-6098	Légistique III	3
DRT-6099	Légistique IV	3

Faculté de droit

Doctorat en droit

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Docteur en droit (LL. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en droit, délivrée par une université canadienne, ou un diplôme équivalent.

Le candidat dont la formation de maîtrise ne comporte aucun travail substantiel de recherche peut être admissible, si l'ensemble de son dossier témoigne d'une capacité de mener à terme, de manière autonome, un projet de recherche d'envergure.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

La direction de programme peut imposer une scolarité préparatoire si elle juge la formation antérieure du candidat insuffisante.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur de recherche

Lorsqu'un candidat satisfait aux conditions d'admission, la direction de programme sollicite un professeur du domaine du projet de recherche soumis par le candidat pour vérifier sa disponibilité à encadrer ses recherches. Le professeur contacte directement le candidat pour un entretien, en personne s'il réside à Québec, par Skype s'il se trouve ailleurs.

Le choix du directeur de recherche doit être approuvé par la direction de programme lors de l'analyse du dossier et l'admission définitive n'est prononcée que si un professeur accepte de diriger les travaux de recherche du candidat.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Le candidat non francophone (qui n'a pas fait ses études primaires et ses études secondaires en français) doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite :

- du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :
 - un résultat égal ou supérieur à 600 sur 699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
 - ET un résultat égal ou supérieur à 10 sur 20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ)
- OU du cours FLE-3002 Français avancé : grammaire et rédaction I (ou d'un cours de l'Université Laval jugé équivalent) avec une note égale ou supérieure à C

Le candidat qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes n'a pas à fournir de preuve de son niveau de français :

- a fait ses études primaires et secondaires en français;
- a obtenu le diplôme d'études collégiales en français au Québec (DEC) et réussi l'épreuve uniforme de français;
- a obtenu un grade universitaire décerné par un établissement de langue française.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant de lire et de comprendre des textes en anglais. L'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment cette langue pourrait éprouver des difficultés dans ses études.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation/intentions (environ deux pages) décrivant les champs d'intérêt et les objectifs que le candidat cherche à atteindre par son projet d'études
- un avant-projet de recherche (environ trois pages) comprenant :
 - le titre provisoire de la thèse
 - une esquisse du sujet de recherche
 - une ébauche de plan
 - une bibliographie sommaire
- la version électronique du mémoire (ou de l'essai)
- le rapport d'évaluation du travail de recherche/rédaction (normalement le mémoire, exceptionnellement l'essai)
- deux lettres de recommandation
- pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français (voir *Connaissance du français*)

Sélection

Chaque candidature est évaluée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de la qualité de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de sa motivation ainsi que des ressources de la Faculté de droit.

Lorsque le dossier d'admission est jugé admissible par la direction de programme, un professeur de la Faculté contacte le candidat afin de discuter de sa candidature et du projet de recherche qu'il a soumis. Si cet entretien est concluant, une offre d'admission est faite, et le directeur de recherche est officiellement désigné par la direction de programme.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'Université Laval est un établissement d'expression et de culture françaises. L'enseignement y est offert en français; les travaux et les examens sont rédigés dans cette langue. La maîtrise du français écrit et parlé est donc essentielle. Pour plus de détails, consulter la [Politique sur l'usage du français](#) et les [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français](#).

Date limite de dépôt

L'admission dans ce programme n'est pas contingentée. Il est donc possible de déposer une demande d'admission en tout temps.

Pour déposer une demande d'admission tardive, communiquer avec la direction des programmes de 2^e et 3^e cycles à cycles-supérieurs@fd.ulaval.ca.

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme vise à former des chercheurs autonomes, capables d'apporter une contribution substantielle à l'avancement des connaissances de la science juridique.

Il doit permettre à l'étudiant d'atteindre les objectifs suivants :

- poursuivre des recherches originales, de façon autonome;
- contribuer, de façon substantielle et directe, à l'avancement des connaissances;
- interpréter des données relativement complexes;
- acquérir un esprit critique envers sa discipline.

Remarques sur les cours

Durant son programme, l'étudiant peut suivre un cours de deuxième cycle optionnel en lien avec son sujet de thèse. L'inscription à ce cours doit être approuvée conjointement par le directeur de recherche et la direction des programmes de 2^e et 3^e cycles.

Travail de recherche

Thèse

La thèse est un travail d'envergure d'environ 350 pages portant sur un sujet original. Elle est évaluée par quatre examinateurs, dont au moins un professeur de l'extérieur. Il y a soutenance publique.

Prélecture

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse dans ce programme. Elle consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur non impliqué dans le travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 9 crédits

Activités de formation communes

Droit (27 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7000	Méthodologie avancée en droit	3
DRT-8001	Examen de thèse : volet rétrospectif	3
DRT-8003	Épistémologie juridique	3
DRT-8007	Examen de doctorat - volet prospectif	5

Règle 1. 9 à 12 crédits parmi :

Tous les cours portant le sigle DRT de niveau 7000 ou 8000 (à l'exception de la série 800).

Compétences professionnelles

Cours	Titre	Crédits exigés
ADM-8012	Développement des habiletés d'enseignant-chercheur : le métier de professeur	3
DRT-7006	Stage en droit I	3
DRT-7007	Stage en droit II	3
DRT-7008	Stage en droit III	3
DRT-7009	Stage en droit IV	3
DRT-7011	Clinique de droit international pénal et humanitaire I	3
DRT-7114	Clinique de droit de la culture et du droit d'auteur I	3
DRT-7115	Clinique de droit de la culture et du droit d'auteur II	3
DRT-8008	Stage d'enseignement dans un pays en développement	6

Compétences en recherche

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7010	Recherche empirique en droit	3
DRT-8009	Séjour de recherche	6
DRT-8010	Habilités en recherche I	3
DRT-8011	Habilités en recherche II	6
DRT-8012	Habilités en recherche III	9
DRT-8013	Habilités en recherche IV	12

Règle 2. 1 à 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-7005	Séminaire de professeur invité I	1
DRT-7077	Séminaire de professeur invité II	1
DRT-7078	Séminaire de professeur invité III	1

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
DRT-8821	Activité de recherche - thèse 1	3
DRT-8822	Activité de recherche - thèse 2	3
DRT-8823	Activité de recherche - thèse 3	7
DRT-8824	Activité de recherche - thèse 4	9
DRT-8825	Activité de recherche - thèse 5	10
DRT-8826	Activité de recherche - thèse 6	10
DRT-8827	Activité de recherche - thèse 7	10
DRT-8828	Activité de recherche - thèse 8	11